

CRECHE << P'TIT' ABEILLE >>

Rue Pierre Henvard 64
4053 EMBOURG
Tél. : 04/367.15.52



A.S.B.L.
CHAUDFONTAINE-SERVICES

PROJET PEDAGOGIQUE

A LA RENCONTRE DES FAMILLES.

La crèche est un lieu d'accueil complémentaire à la vie familiale. L'enfant est le reflet de sa famille.

Le service permet aux parents d'exercer leurs activités, professionnelles ou autres, en assurant à leur enfant un accueil de qualité où le respect de l'enfant est omniprésent.

Les enfants sont égaux. La discrimination entre les enfants, basée sur la race, le sexe ou la classe sociale est inexistante. Nous reconnaissons à l'enfant le droit au respect dans le contexte culturel qui est le sien.

PRÉPARER LE PREMIER ACCUEIL.

- DISPOSITIF :

- 1) Rencontre des parents avec la responsable en vue de présenter l'institution à différents niveaux :

- remise et présentation du R.O.I. ;
- explication du projet d'accueil ;
- visite des lieux.

Dans le mois qui suit l'entretien, les parents doivent confirmer l'inscription et verser la caution.

- 2) La naissance a eu lieu.

Dans le mois de la naissance, les parents nous avertissent de la naissance de l'enfant.

Dans le mois qui précède l'entrée, il y a un contact téléphonique de l'assistante sociale pour prévoir la date d'une rencontre pour rappeler les informations quant à la vie à la crèche.

Le planning des familiarisations s'effectue, ainsi que la date de la visite médicale d'entrée.

- 3) Familiarisation.

Première rencontre avec les parents, l'enfant et les deux puéricultrices.

Elle a lieu à 12h30 et dure environ 30 minutes.

L'accent de l'entretien est essentiellement relationnel, mais porte aussi sur l'organisation du Service, la façon de travailler dans le Service, le rythme de l'enfant, la non anticipation d'une position non acquise, aspect plus matériel (vêtements de rechange, médicament, ...). On écoute et on répond aux questions des parents.

La familiarisation s'étale sur une période de 15 jours. Il s'agit d'une étape incontournable et non négociable. Le nombre de présences est important, même s'il ne s'agit que d'une heure à la fois.

Les adaptations ont lieu le matin et l'après-midi : une heure durant la première semaine et 5 ½ jours durant la deuxième semaine.

Si un enfant plus âgé arrive dans une section de « moyens » ou de »grands », il y a une période de familiarisation également. Elle est parfois plus difficile à instaurer, compte tenu de la reprise professionnelle des parents qui a déjà eu lieu, mais elle est indispensable.

Une mise en confiance est progressive.

Passage inter services d'un enfant.

Le processus d'entrée est également valable pour les passages inter services, mais l'enfant sera accompagné ici de la puéricultrice du Service dont l'enfant est sortant.

AFIN D'ETABLIR UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LES PARENTS , IL FAUT POUVOIR SE RENDRE DISPONIBLE A CEUX-CI. LA RECIPROCITE EST EGALEMENT VALABLE DANS LES LIMITES DE LEURS POSSIBILITES.

Un accueil individuel est nécessaire au bon déroulement de l'échange et à la mise en place d'un « tour de rôle » d'entrée dans le Service pour faciliter la communication.

On définit un espace accueil qui sera respecté en tant que tel.

La discrétion va de pair avec le respect fondamental de chaque enfant !

ACCOMPAGNER LES VÉCUS DE LA SÉPARATION.

L'enfant est acteur de sa séparation.

On part du rythme de l'enfant et non de celui des parents.

Il faut parfois du temps à certains enfants pour se séparer – et le soir également, ainsi qu'à certains parents.

Il est parfois nécessaire de codifier le départ – ne pas s'éterniser. L'enfant a besoin de messages clairs.

Importance de reconnaître l'émotion de l'enfant par rapport à son vécu.

Bien évoquer oralement ou traduire gestuellement le fait de dire « au revoir », « papa et/ou maman viendra le rechercher le soir ».

En cas de changement dans les repères de l'enfant, il faut verbaliser. Anticiper, c'est toujours bien.

AMÉNAGER LA FIN DE SEJOUR.

- Il faut parler à l'enfant de son passage de section et de sa sortie de la crèche.
- Il y a lieu d'officialiser le départ de chaque enfant et de l'individualiser. L'enfant est une personne unique ; c'est un « tel » qui part et non un autre.
- L'enfant doit avoir le temps de faire ses adieux.

RENCONTRE AVEC LES ENFANTS.

RESPECT DU RYTHME ET CONTINUE.

L'accueil est le prolongement de la vie à la maison.

La transmission des informations doit être correcte. Le rythme de l'enfant est au centre des préoccupations :

- Respect de son rythme
- Alimentation saine et adéquate
- Politique de médecine préventive

Pour respecter le rythme de l'enfant, il est important de suivre le plus adéquatement possible son rythme psychologique, moteur et affectif, c'est-à-dire avoir une bonne connaissance de son histoire et bien connaître l'enfant qui est différent de l'autre.

Les rituels sont des repères pour l'enfant et ont un effet sécurisant.

L'ENFANT A UNE PLACE ACTIVE.

Le rôle de l'adulte est de rendre l'enfant le plus autonome possible au-travers des différentes étapes de son développement. L'adulte aura une attitude de soutien et d'encouragement lors des moments privilégiés.

Il est important que l'enfant puisse se développer le plus harmonieusement possible et dans sa globalité.

L'adulte doit donner l'occasion à l'enfant de pouvoir prendre ses distances par rapport à lui. Les bases de l'autonomie sont l'aménagement de l'espace, ne pas anticiper les étapes non acquises préalablement et assurer une sécurité psychologique et affective, ...

Le projet de l'adulte est parfois différent du projet de l'enfant.

ACCOMPAGNER LES EMOTIONS DE L'ENFANT ET SOUTENIR SA CONSCIENCE DE LUI-MEME.

Il est nécessaire de verbaliser et de rejoindre l'enfant par des mots. Etre en empathie.

Les émotions doivent être reconnues et pas niées ! La reconnaissance des émotions de l'enfant lui permet d'arriver à une forme de sérénité et non de glisser vers une émotion extrême débordant sur de l'agressivité (= colère non contenue et niée par l'adulte qui encadre).

L'aspect « contenance » est important. Tout enfant a besoin de gestes tendres, enveloppants, qui le sécurisent et l'apaisent.

AMENAGEMENT ET ESPACE.

L'aménagement et l'espace doivent être adaptés à l'âge de l'enfant et des sous-groupes. La sécurité physique et psychologique des enfants doit être respectée. Il faut tenir compte du développement de chacun, des variétés d'expérience et du nombre de jeux suffisants. Il va permettre la liberté du mouvement, la liberté d'explorer, une certaine créativité, un épanouissement, et donc susciter son développement psychomoteur.

Des espaces verts sont mis à disposition des enfants et les activités de plein air sont privilégiées par beau temps (pelouse, bac à sable, terrasse, promenade...).

Tous les sens doivent être pensés. Le milieu d'accueil éveille l'enfant en lui permettant de faire des découvertes cognitives et affectives.

La place de l'adulte doit être à la hauteur des enfants, disponible, mais sans envahissement. L'adulte doit soutenir l'enfant du regard, mais aussi verbaliser. La présence de l'adulte rassure, sécurise.

L'aménagement doit être modulable, ne doit pas être figé, car les groupes d'enfants évoluent. Certains jeux séduisent les adultes, mais ne sont pas toujours intéressants pour les enfants. Les jeux trop compliqués ne sont pas toujours adaptés aux jeunes enfants.

LE JEU N'EST PAS LE JOUET.

DIFFERENCIER LES PRATIQUES POUR INDIVIDUALISER ACTIVITES ET JEUX.

Les repères nécessaires au développement optimal de l'enfant impliquent une bonne organisation : une journée bien structurée. (R.O.I. : importance du respect de l'horaire)

Il existe des normes et des référents en matière du développement psychomoteur de l'enfant, qui nous permettent d'évaluer l'évolution de l'enfant à un moment précis. Tout décalage ne doit pas être dramatisé, mais doit permettre une réflexion et un contact avec les parents.

SOUTENIR ADEQUATEMENT LES INTERACTIONS ENTRE ENFANTS.

Les conflits sont nécessaires pour grandir, s'affirmer, connaître ses limites, augmenter son expérience. L'enfant peut commencer par une situation de conflit et terminer par un jeu. Il est utopique de penser que le conflit est absent.

Le conflit expérimente la notion de propriété, de territoire, de respect. Le conflit dans le groupe indique aussi les rôles de chacun et les positions.

Le conflit est un mode de langage (morsure, griffe, frappe, bousculade...).

Les règles principales et liées à la sécurité doivent être identiques et cohérentes. Il faut les préciser. L'agresseur n'a pas une recherche systématique et primaire de nuire. Il ne faut pas intervenir trop rapidement dans le conflit ; souvent, il peut s'arranger de lui-même.

L'intervention de l'adulte sera effective dès que la sécurité physique et psychologique seront menacées.

L'adulte ne prend pas parti quand il n'a pas pu observer la scène.

La dénonciation de l'agresseur n'est pas envisageable dans nos pratiques.

SOUTIEN A L'ACTIVITE DES PROFESSIONNEL(LE)S.

AMENAGEMENT DES CONDITIONS ASSURANT UNE QUALITE DE VIE PROFESSIONNELLE.

Les réunions d'équipe sont des outils de communication. Tous les acteurs se repositionnent par rapport au projet pédagogique. Afin de parfaire cette réflexion, des journées pédagogiques ont lieu à raison de 3 fois par an. De plus, le milieu d'accueil a la possibilité de fermer à 17h30 1x/mois pour organiser des réunions d'équipe.

Nos pratiques sont intégrées dans un processus d'évaluation.

Le règlement d'ordre intérieur doit être intégré par chaque professionnelle. Les parents l'ont signé. Celui-ci doit être respecté.

Chaque personne apporte sa compétence. La stagiaire est une réelle partenaire, elle s'intègre à l'équipe (échanges mutuels). Ceci entraîne un travail de collaboration étroite entre les deux parties, en adéquation avec le projet d'accueil.

TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL SONT APPELES A PARTICIPER A UN PROCESSUS DE FORMATION CONTINUE.

Ces formations stimulent et dynamisent une équipe. Elles font partie intégrante du travail.
